

INVITATION
AU CHAMPIONNAT REGIONAL RHONE ALPES DE VITESSE 2013
REGATES REGIONALES ESPOIRS / FINALE COUPE DES JEUNES CEL
VION (07) – DIMANCHE 16 JUIN 2013

Conditions techniques	
Interrégion :	Est
Compétition :	Championnat Régional de Vitesse Rhône Alpes 2013 Régates Régionales Espoirs 2013
Lieu :	Vion - localisation
Bassin :	Base nautique Iris Bus
Date :	Dimanche 16 Juin 2013
Catégories et distances :	Régates Régionales Espoirs : Poussins à Minimes, en K1 sur 200 mètres. Possibilité de K2, K4, C1, C2 et C4 si les clubs apportent leurs bateaux. Championnat Régional Vitesse : Cadets à Vétérans, sur 200 m. K1/K2/K4/C1/C2/C4
Date limite d'inscription :	Avant le mardi 11 juin 2013 Toute inscription par Email devra être suivie du règlement des droits d'inscription dans le respect de la date limite. Aucune inscription ne pourra être prise passé cette date, merci.
Adresse d'envoi des inscriptions :	Nicolas TROTOUX 81 route du périmètre 74 000 ANNECY Tél/Fax.: 04 50 52 24 60 / 06 88 52 56 71 Email : nicolas.trotoux@laposte.net - <u>Merçi d'utiliser le bordereau d'engagements officiel</u> -
Montant des droits d'inscription :	3,50 € par bateau (C/J/S/V) par chèque signé à l'ordre du CKTT Gratuit pour la Coupe des Jeunes (Poussins à Minimes)
Caution :	-
Acceptation des inscriptions :	Les inscriptions ne sont prises en compte que si le bordereau d'engagement est accompagné du chèque d'inscription. Licence 2013 en règle avec certificat médical renseigné. ATTENTION : Pagaie Verte Eau Calme obligatoire pour le championnat régional
Lieu de la réunion de confirmation :	Base nautique Iris Bus
Date et heure de la réunion de confirmation :	Dimanche 16 juin 2013 à 8h45
Conditions d'accueil	
Coordonnées de l'organisateur :	R1 : Claire GETTLIFFE 06 88 03 16 94 Resp. Sportif : Nicolas TROTOUX 06 88 52 56 71
Hébergement :	www.ardecheverte-campings.com ou possibilité de camper sur la base (petit dej pour 4€ sur la base)
Restauration :	Buffet, Buvette, Soirée Pasta party 10€ - samedi 15 juin sur la base Réservation sur formulaire à renvoyer au club
Autres conditions :	<i>En fonction des conditions météorologiques, le port du gilet de sauvetage pourra être rendu obligatoire pour toutes les catégories. Chacun(e) doit donc en prévoir un.</i>